Inspection académique
Bas-Rhin
Académie
Strasbourg

L'Inspectrice d'académie
Directrice des services départementaux
de l'Education nationale du Bas-Rhin

à

Mesdames les Directrices
Messieurs les Directeurs des écoles
maternelles et élémentaires publiques du Bas-Rhin

DIFFUSION FAITE

s/c de Mesdames les Inspectrices
Messieurs les Inspecteurs de l'Education nationale
chargés de circonscription d'enseignement du premier
degré du Bas-Rhin

DIVEL
Division des élèves

Strasbourg, le 10 février 2011

Objet : Evaluation – élaboration du projet d'école.
P.J. : 1 dossier

Dossier suivi par :

Anne TRIBY
Tél. : 03-69-20-93-16

Isabelle JUSTER
Tél : 03.88.45.92.68
Fax : 03.88.61.92.52

Réf. : DIVEL1/11-138/IJ

65, avenue de la Forêt-Noire
67083 Strasbourg cedex

Tél. : 03.88.45.92.92
Fax : 03.88.61.43.15

ce.ia67@ac-strasbourg.fr

Depuis septembre 2005, les écoles du Bas-Rhin inscrivent leur fonctionnement dans le cadre d'un projet d'école qui arrive maintenant à son terme. Il convient donc de faire un bilan des actions entreprises et de définir une nouvelle politique d'école qui, à la rentrée 2011 se déclinera en actions concrètes pour les élèves.

La réussite scolaire de tous les élèves nécessite la mobilisation des équipes et de chacun d'entre nous. Le projet d'école est l'outil qui garantit et contractualise cette dynamique collective nécessaire. Aussi, il est très important de procéder avec soin à l'analyse de l'évolution des résultats des élèves, pour, sur la base de ce constat, envisager avec l'ensemble des moyens rendus disponibles les objectifs de la politique de l'école.

Pour mener à bien cette opération, qui va mobiliser les énergies de tous les enseignants du département, nous devons nous conformer à un calendrier rigoureux, indiqué ci-dessous, et à quelques modalités organisationnelles qu'il convient de préciser ou de rappeler.

Les priorités de l'académie et du département. Le département s'inscrit dans le cadre de la réflexion menée à propos du projet d'académie et au niveau national. Il se dégage deux priorités :

- traiter la difficulté scolaire sous toutes ses formes et renforcer l'égalité des chances,
- organiser la continuité des apprentissages à l'intérieur des cycles et entre les cycles.

Vous veillerez à ce que la définition des priorités de votre projet prenne bien en compte la spécificité de l'école ainsi que ces deux priorités, en vue de l'acquisition du socle commun par tous les élèves.

La méthode d'évaluation / élaboration. Le projet d'école est un outil pédagogique au service des élèves. Il concerne :

- l'équipe éducative qui le conçoit, le met en œuvre et l'évalue;
- le conseil d'école qui donne son avis;
- l'IEN qui en vérifie la conformité et qui conduit son évaluation externe;
- l'inspecteur d'académie qui donne son agrément.

Un guide méthodologique vous est adressé pour apporter les précisions nécessaires à la méthode d'évaluation / élaboration.

Je rappelle qu'il est attendu un projet d'école par R.P.I. et des actions communes à tous les enseignants au sein d'un même cycle, notamment au cycle 2 par un travail en commun entre l'école maternelle et l'école élémentaire. Le plus souvent, on réalisera un seul projet d'école commun à l'école maternelle et à l'école élémentaire d'un même secteur scolaire.

Le calendrier :

jusqu'aux congés de printemps :

- évaluation de l'actuel projet;
- définition des axes du nouveau projet (tableau synoptique).

3ème trimestre de l'année scolaire :

- aller-retour avec la circonscription jusqu'à l'avis de conformité favorable de l'IEN;
- réunion – présentation au conseil d'école du 3ème trimestre **début juin;**
- retour à l'inspection académique du tableau synoptique pour le **15 juin 2011;**
- agrément / validation par l'inspecteur d'académie puis retour aux écoles pour **début juillet 2011.**

pré-rentrée 2011 :

- définition concrète des actions par les équipes pédagogiques, avec l'aide des équipes de circonscription.

Je précise que tous les outils nécessaires (le dossier récapitulatif, le guide, les « fiches action », le recueil des données et le tableau de bord…) seront téléchargeables sur le site de l'inspection académique et que les équipes de circonscription apporteront leur expertise et l'aide indispensable au bon déroulement de cette opération.

Je vous remercie d'avance pour l'engagement que vous mettrez dans cette démarche qui vise à la réussite de tous les élèves.

Valérie DEBUCHY